Concours de bourses étudiantes

CEAP UQAM - 2026-2027

Pour l'année académique 2026-2027, le Centre d'études sur l'apprentissage et la performance (CEAP UQAM) est heureux de proposer un programme de bourses étudiantes. Celui-ci vise à encourager la formation des membres étudiant.es et le rayonnement de leurs travaux de recherche ainsi qu'à favoriser la collaboration entre les membres.

Conditions de recevabilité des candidatures

Chaque membre étudiant.e du CEAP UQAM peut proposer un projet dans le cadre de ce concours de bourses étudiantes (une seule demande permise/étudiant.e). Pour être retenue, sa candidature doit cependant respecter les critères suivants :

- être membre étudiant·e du CEAP UQAM au moment de l'inscription à ce concours dans le questionnaire en ligne prévu à cet effet ;
- être inscrit.e à un programme de maitrise ou de doctorat ;
- être dirigé.e par un.e membre régulier.ère du CEAP UQAM;
- participer aux activités du CEAP UQAM (assemblées et ateliers pour membres étudiant·es, le cas échéant).

Le projet peut prendre diverses formes[1], mais il doit impérativement satisfaire à ces conditions :

- être en adéquation avec au moins un axe du centre ;
- entrainer des retombées significatives pour le CEAP UQAM (p. ex. création d'un contenu disponible sur le site Web du centre, ajout d'une contribution au curriculum vitae collectif, rayonnement du centre à l'externe ou sur les réseaux sociaux) ; à noter que le logo du CEAP UQAM doit être apposé sur chaque projet financé ;
- être réalisé en collaboration par au moins deux membres du centre (étudiant.es[2] ou membres régulier.ères) ;
- contribuer de façon significative à la formation scientifique de la personne étudiante.

Ordonnancement des candidatures

- Pour donner la chance au plus grand nombre de bénéficier d'un soutien à la diffusion étudiante, les personnes étudiantes qui ne sont pas présentement boursières de ces mêmes grands organismes seront privilégiées.

[1] Des détails suivent concernant les diverses formes de projets.

[2] Dans le cas où deux membres étudiants collaborent à une même production, la bourse sera divisée entre eux.

- La priorité sera également donnée aux personnes étudiantes qui n'ont pas déjà reçu une bourse dans le cadre du concours précédent (2025-2026, dans le cas présent) pour un projet du même type. Les personnes dont la candidature a été retenue en 2025-2026 pourront présenter une demande pour le même type de projet que celui pour lequel elles ont reçu une bourse, mais se retrouveront en fin de file.

Procédure de demande et de sélection

La personne étudiante peut déposer son projet **au plus tard le 10 novembre 2026 au moyen du questionnaire en ligne suivant** [il faut y accéder avec un compte UQAM] : **https://forms.cloud.microsoft/r/PEsq418782**

- ce questionnaire inclut le formulaire de candidature ;
- Il contient aussi un espace pour joindre une lettre de motivation (obligatoire; 300 mots maximum) expliquant en quoi la personne candidate est admissible selon les règles du concours et présentant un échéancier de mise en œuvre du projet.

Les membres du comité scientifique du CEAP UQAM se réuniront le 17 novembre 2026 pour déterminer les projets retenus (jusqu'à un total de 5000$). Les résultats de la sélection des projets seront communiqués dans la même semaine. La grille suivante servira à l'évaluation des projets.

	A	B	C	D	Note
Candidature					
La personne étudiante participe aux activités du CEAP UQAM (critère éliminatoire)	3	2	1	0	
Pertinence scientifique du projet					
Le projet repose sur des fondements scientifiques rigoureux et pertinents.	3	2	1	0	
Le projet permet d'aborder des questions scientifiques actuelles.	3	2	1	0	
Le projet présente une perspective novatrice du domaine étudié.	3	2	1	0	
Adéquation avec les critères de recevabilité du projet					
La personne étudiante explique clairement les liens entre le projet proposé et au moins un des axes du CEAP UQAM : - Axe 1 : apprenant et apprenante - Axe 2 : pédagogie et didactique - Axe 3 : contexte d'apprentissage	4	2.5	1	0	
Le projet a le potentiel de générer des retombées significatives pour le CEAP UQAM.	4	2.5	1	0	
Le projet met à profit la collaboration entre les membres du CEAP UQAM.	Oui (1)		Non (0)		
Délai de réalisation					
Le projet présente un échéancier qui démontre clairement la possibilité de le mener avant la fin de l'année universitaire (30 juin 2026) (voir les détails ci-après).	2	1	0.5	0	
				TOTAL	**/23**
A : Tout à fait en accord B : Plutôt en accord C : Plutôt en désaccord D : Tout à fait en désaccord					

Types de projets et financement alloué

Voici les cinq types de projets admissibles à ce concours et les règles qui s'appliquent à chacun :

A- La création d'une capsule vidéo de vulgarisation scientifique (2 capsules retenues)

La personne étudiante doit créer, en tant qu'autrice principale, une capsule vidéo de vulgarisation scientifique d'une durée de 3 à 5 minutes, dont le sujet est lié à au moins un axe du CEAP UQAM et qui saurait susciter l'intérêt du public, notamment du milieu de pratique. Cette personne sera accompagnée dans la réalisation de sa capsule. Elle devra remplir un scénarimage présentant le contenu de la capsule et les images/vidéos s'y rapportant (voir annexe 1). Une personne spécialiste en arts visuels et médiatiques se chargera du montage de la vidéo. Pour recevoir le montant alloué, le scénarimage doit être soumis à la personne spécialiste en arts visuels et médiatiques ainsi qu'au coordonnateur du CEAP UQAM (fahrni.laurent@uqam.ca) avant la fin de l'année universitaire (30 juin 2027). La capsule sera publiée le site Web du CEAP UQAM (https://ceap.uqam.ca/capsules-de-vulgarisation-scientifique/) et sur ses réseaux sociaux.

**La capsule peut être réalisée en fonction d'un aspect développé dans le cadre du projet de mémoire ou de thèse, et ce, de façon individuelle sans perdre le point lié à la collaboration dans la grille d'évaluation.*

Montant alloué : 500 $ par capsule

B- La création d'une infographie diffusée sur le site Web et sur les réseaux sociaux du CEAP UQAM (maximum de 2 infographies retenues)

La personne étudiante doit créer, en tant qu'autrice principale, une infographie dont le sujet est lié à au moins un axe du CEAP UQAM. Une infographie est présentée en annexe 2, à titre d'exemple. Pour recevoir le montant alloué, l'infographie devra être envoyée au coordonnateur du CEAP UQAM (fahrni.laurent@uqam.ca) avant la fin de l'année universitaire (30 juin 2027) Elle sera ensuite publiée sur le site Web du CEAP UQAM et sur ses réseaux sociaux.

Montant alloué : 250 $ par infographie

C- L'acceptation d'un article scientifique (maximum de 2 articles retenus)

La personne étudiante doit rédiger un article scientifique, en tant que premier.ère auteur.rice, dont le sujet est lié à au moins un axe du CEAP UQAM. Pour recevoir le montant alloué, la preuve de l'acceptation de l'article à une revue scientifique reconnue doit être envoyée au coordonnateur du CEAP UQAM (fahrni.laurent@uqam.ca) avant la fin de l'année universitaire (30 juin 2027). À noter que l'article doit avoir été soumis et accepté entre le 1er juillet 2026 et le 30 juin 2027.

Montant alloué : 800 $ par article

D- La participation à un congrès scientifique international (maximum de 3 communications retenues)

La personne étudiante doit participer, en tant qu'autrice principale d'une communication scientifique, à un congrès scientifique international ayant lieu entre la date de fermeture du concours de bourse (10 novembre 2026) et la fin de l'année universitaire (30 juin 2027). Le thème de cette communication doit être lié à au moins un des axes du CEAP UQAM Pour recevoir le montant alloué, la preuve d'acceptation et de participation au congrès scientifique international comme premier.ère auteur.rice doit être envoyée au coordonnateur du CEAP UQAM (fahrni.laurent@uqam.ca) avant la fin de l'année universitaire (30 juin 2027).
Montant alloué : 500 $ par participation

E- La participation à un congrès scientifique national (maximum de 2 communications retenues)

La personne étudiante doit participer, en tant qu'autrice principale d'une communication scientifique, à un congrès scientifique national ayant lieu entre la date de fermeture du concours de bourse (10 novembre 2026) et la fin de l'année universitaire (30 juin 2027). Le thème de cette communication doit être lié à au moins un des axes du CEAP UQAM. Pour recevoir le montant alloué, la preuve d'acceptation et de participation au congrès national comme premier.ère auteur.rice doit être envoyée au coordonnateur du CEAP UQAM (fahrni.laurent@uqam.ca) avant la fin de l'année universitaire (30 juin 2027).
Montant alloué : 200 $ par participation

ANNEXE 1 : Exemple de scénarimage pour la création de la capsule vidéo de vulgarisation scientifique

scénarimage

Visuel	Temps	Verbatim
Introduction CEAP (vidéo livre) Écriture : Centre d'études sur l'apprentissage et la performance de l'UQAM CEAP Faire apparaitre : Que savons-nous sur…	00:00 – 00:10	Bonjour et bienvenue à cette capsule de vulgarisation scientifique présentée en collaboration avec le centre d'études sur l'apprentissage et la performance de l'UQAM. Aujourd'hui, que savons-nous sur…
Titre du projet Par xxxxxxxxx	00:10 – 00:15	… *sujet de la capsule*
Vidéo YouTube (2min32 à 2min45) *Lien YouTube*	00:15 – 00:28	

Pour la capsule, penser à :

- Compléter le scénarimage
- Enregistrement audio de la voix (verbatim)
- Avoir des extraits vidéos :
 - Vidéos enregistrées par l'étudiant ;
 - Extraits libres de droits ;
 - Écran filmé (exemple : logiciel OBS Studio gratuit).

ANNEXE 2 : Exemple d'infographie




Citations
Confiance
« Coach est venu me voir, m'a dit que j'avais un talent et qu'il-elle croyait en moi et n'aimait pas juste la façon dont je jouais, mais ma personnalité. J'ai aimé ce compliment car ça m'a prouvé que coach croit en moi et j'aime ça quand la personne croit en moi et me fait confiance. Pas juste dans le sport, mais partout. »
– Darryn, 12 ans
Bienveillance
« Coach voyait quelqu'un qui a des problèmes et venait nous dire « Hé, est-ce que t'as remarqué que lui a un problème? ». Là, souvent, nous on voyait que oui. « Ok, mais qui essaie d'aller faire quelque chose pour lui ? ». Donc là, coach nous poussait vraiment à aller aider les gens, à être des meilleures personnes. Ça nous améliore à voir que lui, il ne se sent pas bien à l'école ou autour des gens, donc on peut voir ça, on peut lui dire « Ça va? Est-ce que tu te sens bien ? ».
– Anderson, 15 ans
Connexion
« Coach est quand même proche avec nous, coach vient toujours nous parler des fois individuellement, prendre nos nouvelles. C'est surtout ça qui peut être important. Puis coach va contribuer à une bonne ambiance. Coach s'intéresse beaucoup à ses joueurs et porte une attention à chacun. Coach en laisse pas un derrière.
– Paul, 14 ans
Contribution
« Il y a un centre communautaire proche de chez moi où les jeunes se réunissent et où j'allais quand j'étais [plus jeune]. Il m'est arrivé d'aller là-bas et puis de les aider. Coach c'était vraiment quelqu'un de gentil donc ça nous influençait vraiment beaucoup sur comment on devait se comporter. »
– Biessé, 14 ans
À retenir
1
Les jeunes en milieu défavorisé sont susceptibles de se développer positivement sur toutes les dimensions et peuvent tirer profit des opportunités qui leur sont offertes.
2
Il est primordial de sensibiliser et former les coachs aux retombées de leurs pratiques sur le développement positif de ces jeunes. Pour que les apprentissages des jeunes par le sport se manifestent dans des sphères hors-terrain, en particulier l'école, les pratiques et paroles du coach doivent y faire explicitement référence (i.e. offrir du soutien dans diverses matières scolaires, les encourager à s'impliquer dans leur communauté, parler de valeurs comme le respect, l'effort et l'entraide).
3
En plus du soutien au développement sportif, certains coachs offrent du soutien scolaire. Ce genre de pratique coachs constitue potentiellement une avenue à privilégier pour favoriser l'égalité des chances des jeunes en milieu défavorisé.
4
Pour favoriser le développement positif des jeunes, les coachs doivent développer des relations proches avec eux, tenir compte de leurs opinions, valoriser l'école, offrir du soutien scolaire, fournir des rétroactions constructives et agir en tant que modèles positifs.
5
L'organisme Pour 3 points (P3P) offre une formation aux coachs afin qu'ils puissent mieux prendre conscience de leur impact positif auprès des jeunes et l'augmenter.
* Nous remercions l'équipe de recherche Tout un village, le CRSH, l'IUJD, l'organisme P3P, ainsi que les coachs et les jeunes ayant participé à la recherche.
Tardif-Grenier, K. et al. (2023). Pratiques des entraîneurs sportifs et développement positif des jeunes en milieu défavorisé. Revue de Psychoéducation, 52(2), 550-577.
Tout un Village
Tout un Village
5, rue Saint-Joseph
Saint-Jérôme
(Québec) Canada J7Z 0B7
450 530-7698 #4094
Sans frais: 1 800 567-1283
tout.unvillage.uqo.ca
SSHRC CRSH
IUJD INSTITUT UNIVERSITAIRE JEUNES EN DIFFICULTÉ
pour 3 points
UQO
Kristel Tardif-Grenier et Roxanne Fay, en collaboration avec l'équipe de recherche TUV
design graphique par Jasmine Sarzo © behance.net/jasminesarzo